



// Dossier

Budget 2023

Priorité aux services
à la population

**La résistante
Denise Meunier** s'en est allée

// pages 18-19



4
>
8

actualité

ma ville... d'avenir et innovante

4 // Logements Alpes-Isère habitat :

dix ans après la vente, quel bilan ?

5 // Bienvenue à l'école Pauline Léon !

ma ville... citoyenne

6-7 // Retour sur le Conseil municipal
du 13 décembre

8 // Des habitants acteurs de la mise
en œuvre de la politique de la Ville



9

plus loin

// Benjamin Amar

Membre de la direction nationale de la CGT



10

portrait

// Éric Drogo

Un boxeur qui parle économie



11

en mouvement



14

dossier

// Budget 2023.

Priorité aux services à la population



18

hommage

// Denise Meunier

L'esprit de résistance



20

culturelle

20 // Hip-Hop Never Stop Festival

21 // Bientôt l'Afrique à Mon Ciné



22

active

// Mosaikafé, la convivialité

autour de la cuisine



23

en vues

// Magie de Noël...



24

expression politique



La marque Imprim'Vert, dont dispose l'actuel titulaire du marché d'impression du journal, impose : d'éliminer tout déchet nuisant à l'environnement ; de ne pas utiliser de produits toxiques ; de sécuriser les liquides dangereux stockés par l'imprimerie ; de communiquer sur les bonnes pratiques environnementales ; de suivre ses consommations énergétiques.

Le papier utilisé est un papier 90 g certifié PEFC (Programme de reconnaissance des certifications forestières) : ce système définit et promeut des règles de gestion durable de la forêt. Ses priorités sont de produire du bois tout en pérennisant la ressource forestière ; préservant la biodiversité ; garantissant le respect de ceux qui possèdent les forêts, y vivent et y travaillent ; maintenant un équilibre entre production, environnement et accueil des usagers de la forêt.



© Stéphanie Nelson

“ (...) après une année 2022 qui a vu avancer de nombreux projets, notre objectif est de poursuivre notre engagement afin d'améliorer le vivre-ensemble, donner corps à la solidarité et offrir les conditions à l'émancipation de chacun. ”

Magazine municipal d'information CS 50 007 - 38401 Saint-Martin-d'Hères cedex
Tél. 04 76 60 74 03 - www.saintmartindheres.fr

Directeur de la publication David Queiros Directrice de la rédaction Audrey Taupenas Rédactrice en chef Nathalie Piccarreta Rédaction Danielle Maurel, Hélène Orcel, Nathalie Piccarreta, Katja Sainvoirin, Audrey Taupenas Mise en pages Emmanuelle Billon Photos Hélène Orcel (HO), Nathalie Piccarreta (NP), Pierre Prévost (PP), Katja Sainvoirin (KS) Photos expressions politiques p 24-25 Patricio Pardo-Avalos Une Clotilde Nerrière

Courriel nathalie.piccarreta@saintmartindheres.fr Dépôt légal 06.02.23

Manufacture d'histoires Deux-Ponts - Tirage : 19 600 exemplaires.

Publicité : 04 76 60 90 47.

Retrouvez aussi l'actualité
en vidéo sur ville
de Saint-Martin-d'Hères





Cérémonie des vœux aux forces vives, aux associations et au monde économique.

2023, une année résistante, combative et solidaire

Pour cette année 2023, quels sont vos souhaits ?

David Queiros : Je tiens tout d'abord à présenter tous mes vœux aux Martinéroises et Martinérois, de bonne année, de bonne santé, de réussite et d'épanouissement dans leurs projets professionnels et personnels.

J'ai également une pensée émue pour Denise Meunier, qui vient de nous quitter. Résistante, militante, enseignante, ardente défenseuse du devoir de mémoire, Chevalier de la légion d'honneur, cette grande dame martinéroise nous a quittés le 16 décembre dernier.

Pour notre pays, je souhaite que soit entendue la demande de justice sociale et d'égalité qui traverse notre pays. Je veux croire qu'une action volontaire prenant en compte les besoins des habitants, une meilleure répartition des richesses, un service public fort, en particulier pour la santé et l'éducation, permettra de répondre aux aspirations des citoyennes et des citoyens. Le gouvernement s'éloigne chaque jour, et dangereusement, de ce chemin.

Pour notre ville, après une année 2022 qui a vu avancer de nombreux projets, notre objectif est de poursuivre notre engagement afin d'améliorer le vivre-ensemble, donner corps à la solidarité et offrir les conditions à l'émancipation de chacun.

En décembre a été voté le budget de la commune. Quelles sont les grandes orientations ?

David Queiros : Nous faisons le choix de prendre en compte le contexte général difficile, sans dénaturer nos convictions. Cela s'incarne dans des orientations fortes pour le budget à venir :

- veiller à ne pas gréver le pouvoir d'achat des familles, en stabilisant les taux d'imposition,

- ne pas toucher au tarif de la restauration scolaire,
- augmenter de 5 % notre dotation au CCAS,
- inscrire plus de 10 millions d'euros d'investissement pour préparer l'avenir et la transition énergétique.

Quels seront les grands chantiers de l'année ?

David Queiros : 2023 sera une année riche. Ce sera le lancement des études engagées par le Smmag pour la tant attendue extension sud de la ligne D, avant que ne débutent en 2024 les travaux pour l'extension nord. En avril, nous inaugurerons la Résidence autonomie Pierre Semard, offrant des conditions d'habitat modernisées aux aînés dans un bâtiment économe en énergie. Juillet verra le lancement du chantier de l'école élémentaire Paul Langevin. À Champberton, 300 logements seront entièrement rénovés. Avec l'ensemble des acteurs du logement social, nous démontrons notre volonté, à Saint-Martin-d'Hères, de refuser les inégalités sociales et spatiales. L'écoquartier Daudet verra la dernière opération de 35 logements lancée cette année.

Enfin, cette année sera celle de l'inauguration du pôle de vie Neyrpic. Il est emblématique de cette volonté d'offrir aux Martinéroises et aux Martinérois le droit à la ville. Les habitants de la deuxième ville de la métropole et du département de l'Isère bénéficieront ainsi d'un espace animé en permanence, où on peut se retrouver, partager, avoir des loisirs. Et s'il est une bonne nouvelle à retenir de la fin d'année 2022, c'est l'avis favorable émis par la Commission départementale d'aménagement cinématographique d'autoriser la construction d'un multiplexe de 9 salles. Cet avis vient conforter notre vision d'une culture forte, vivante, volontariste.

En ce début d'année, quel est votre état d'esprit ?

David Queiros : Je reprends à mon compte les paroles fortes de Denise Meunier : « Notre engagement de Résistantes, c'était de lutter pour la liberté, la paix, la justice, le respect de la dignité humaine. C'est toujours cette volonté qui nous anime. » //

Logements Alpes-Isère habitat

Dix ans après la vente, quel bilan ?

Le 1^{er} décembre, le maire, David Queiros, et la présidente d'Alpes-Isère habitat (AIH), Claire Debost, ont organisé une visite des anciens patrimoines* de la Ville acquis par le bailleur en décembre 2011.



Reportage sur la chaîne Youtube "Ville de Saint-Martin-d'Hères"

© PP

Lors de cet achat, AIH s'engageait à réaliser des travaux de mise en sécurité, à mener un plan d'amélioration thermique des logements et à garantir une gestion de la relation clients de proximité, tout en maîtrisant les loyers. Les élus conviés à cette visite – Michelle Veyret, première adjointe, Christophe Bresson, en charge de l'environnement, Brahim Cheraa, élu à l'aménagement et Élisabeth Hernandez, conseillère déléguée – se sont rendus dans les principales résidences**

concernées afin de constater les travaux, d'un montant de 10,7 M€.

Le bilan ?

À ce jour, 73 % des logements ont été réhabilités (310 sur 424). Ils ont atteint un bon niveau de performance énergétique, de confort et de sécurité qui bénéficie à plus de 300 familles martinéroises. Une conversion énergétique a été mise en place pour 100 logements (du chauffage électrique

vers le chauffage urbain ou collectif au gaz). Aux 4 Seigneurs, des travaux de réhabilitation thermique, pour 80 logements, et la mise en accessibilité des 4 montées sont prévus en 2024. // HO

**424 logements répartis sur 19 résidences, datant des années 1950 et 1960, en 3 familles distinctes (anciennement réservés aux instituteurs, sociaux conventionnés et diffus situés dans des copropriétés).*

***Karl Marx, Potié-Barbusse, Champberton, Paul Bert, Paul Éluard, Ambroise Croizat, Robespierre, Romain Rolland et les 4 Seigneurs*

Le maillage cycle se renforce !

Chronovélo, c'est le réseau cyclable structurant de la Métropole. À terme, 4 axes, totalisant 49 km de liaisons cyclables entre 12 communes*, permettront de se déplacer en toute sécurité à vélo. En 2021, 10 km d'aménagements ont été réalisés, mais l'extension du réseau ne s'arrête pas là. À Saint-Martin-d'Hères, le maillage se renforce !



© NP

Les 1,5 km de l'axe Chronovélo 2, reliant la rue Saint-Just à la gare de Gières, sont praticables depuis début décembre. Séparée de la circulation automobile par une bordure en béton, cette promenade urbaine offre une nouvelle piste plus confortable, visible, sécurisée, laissant passer piétons et cycles. Ce linéaire participe à l'embellissement et du quartier. C'est également un nouveau moyen de franchir l'avenue Gabriel Péri, d'accéder

à la gare de Gières et aux trains RER. Immédiatement identifiables, les pistes Chronovélo s'appuient sur une identité visuelle reconnaissable. Ce marquage débutera en janvier, tout comme les travaux de la piste cyclable bidirectionnelle rue Massenet. L'objectif de ce linéaire de 420 m ? Créer du lien entre la Chronovélo de l'avenue du Bataillon Carmagnole-Liberté, au nord, et la piste cyclable de la rue Henri Wallon au sud, puis le cheminement



Les berges de l'Isère ont franchi des records ! Plus de 6 000 cyclistes y ont été enregistrés par jour.

le long de la voie ferrée et la passerelle sur la Rocade. À ce jour, la ville (domaine universitaire compris) possède 27 kilomètres de linéaires cyclables dont 13,5 km de pistes bidirectionnelles sécurisées. // HO

**Échirrolles, Eybens, Fontaine, Gières, Grenoble, Jarrige, La Tronche, Meylan, Pont-de-Claix, Saint-Égrève, Saint-Martin-d'Hères, Vizille*

>> Pour aller plus loin : grenoblealpesmetropole.fr
rubrique : circuler à vélo

Bienvenue à l'école Pauline Léon !

Mi-décembre, à l'école Ambroise Croizat, s'est tenue la réunion dévoilant la nouvelle appellation des écoles Saint-Just et Ambroise Croizat fusionnées, en présence d'élus et des directrices des deux établissements.



Vue de la cour de l'école Saint-Just.

© PP

Pour officialiser la votation, mise en délibération au Conseil municipal du 18 janvier, les parents d'élèves et les équipes éducatives ont eu le choix entre trois "candidats" : Victorine Brocher (1838-1921) communarde, conférencière et journaliste (29 voix), Anne-Pauline Léon (1768-1838), qui a recueilli 75 voix, et François-

Dominique Toussaint-Louverture (1743-1803), descendant d'esclaves noirs et figure de la Révolte des esclaves de Saint-Domingue en 1791 (34 voix).

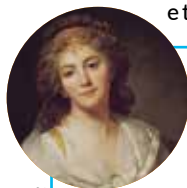
La Ville a concrétisé cette fusion en raison d'une baisse de la démographie scolaire. Elle concerne 180 élèves qui seront accueillis dans l'école rebaptisée Pauline Léon dès la rentrée

prochaine. En parallèle, et suite à la reconstruction de l'élémentaire Paul Langevin, l'école Saint-Just sera rénovée cet été pour recevoir les élèves de

l'établissement durant le chantier. Ces processus de "glissements" s'achèveront en 2025, au moment de la livraison de la nouvelle école.

Les élus Christophe Bresson et Kristof Domenech se sont réjouis du choix opéré en faveur d'une femme engagée, car « de nos jours, encore, on attribue trop peu de noms féminins aux établissements publics... » Ce changement de nom conforte la volonté de la municipalité de donner une meilleure visibilité aux femmes, sur l'espace public martinérois, en tout cas. // KS

UN PEU D'HISTOIRE...



DR

Anne-Pauline Léon ("femme" Leclerc) est née le 28 septembre 1768 à Paris, elle décède à 70 ans, en 1838, à Bourbon-Vendée. Fille d'un artisan chocolatier, elle a 20 ans en 1789 et participe aux journées révolutionnaires dès la prise de la Bastille. Pétitionnaire pour l'armement des femmes, puis cofondatrice avec Claire Lacombe, en mai 1793, de la Société des citoyennes républicaines révolutionnaires, elle conduit, le 2 juin 1793, une délégation de sociétaires demandant à siéger à la Convention. Elle se rapproche ensuite du courant des Enragés, porteur de revendications populaires dont elle épouse l'un des membres : Jean-Théophile Leclerc, fin 1793.

Pij : lieu ressource pour les 11-20 ans !

Véritable service de proximité labellisé par l'État, le Point information jeunesse (Pij) accueille les jeunes de 11 à 20 ans dans ses nouveaux locaux !



Forum Jobs d'été, 2021.

© Patricio Parado-Avalos

Qu'il importe les besoins ou les questions, le Pij est pour les jeunes Martinérois un lieu d'accompagnement, de soutien et d'écoute. De janvier à décembre, nombre d'événements sont proposés tels que l'aide au départ autonome, la formation des délégués de classe, l'opération "clean ton quartier", le Bafa intercommunal... De février à mars, c'est la thématique de l'orientation qui sera mise en avant. Quelques mois avant la fin de l'année scolaire, de nombreuses questions peuvent apparaître concernant la suite de sa scolarité : Que faire après la 3^e ? Le Bac ? Filière professionnelle ? Générale ? L'université ? Plusieurs dates sont programmées afin que chacun puisse trouver des réponses à ses

questions auprès des animateurs qui les accueilleront dans leur nouvel établissement !

Après plusieurs années dans les locaux de l'avenue Benoît Frachon, le service jeunesse, prévention et médiation fait ses cartons à la mi-janvier. Du 23 au 27 janvier, le service sera fermé au public. Il accueillera uniquement les inscriptions aux activités des vacances de février, de 14 h à 17 h,

lundi 30, mardi 31 janvier et jeudi 2 février. Dès le lundi 6 février, à 9 h, toute l'équipe sera en place 5 rue Albert Samain, quartier Henri Wallon, à proximité du collège. // HO

>> Contact 04 76 60 90 64

Conseil municipal du 13 décembre

La restauration scolaire sous l'œil des chercheurs

Le Conseil municipal du 13 décembre a acté la signature d'une convention entre la Ville et l'université Grenoble-Alpes, relative au projet de recherche afin de connaître comment les enfants "vivent" le temps de la restauration scolaire.

Entre 2020 et 2022, l'Observatoire du bien-être à l'école (OBE) et l'Observatoire des conduites à risque de l'adolescent (Ocr) ont fait émerger un constat : au niveau national, un nombre important d'élèves a indiqué peu ou pas apprécier la restauration scolaire. Sur la base de ce constat, plusieurs universités (Lyon, Grenoble et Bordeaux) ont lancé des recherches afin de mieux identifier les facteurs de bien-être ou de mal-être des enfants au restaurant scolaire. Le but ? Déterminer les leviers d'intervention à mettre en place afin que la restauration et la pause méridienne soient des moments de qualité. Pour ce faire, une équipe de chercheurs pluridisciplinaire est mobilisée. La présence de plusieurs experts va améliorer l'analyse réalisée et



Les enfants au restaurant scolaire Paul Éluard (archives 2021).

fiabiliser les propositions retenues. Ils vont pouvoir confronter leurs connaissances, leurs expériences, débattre, échanger, et ainsi mutualiser leurs compétences. Les chercheurs effectueront, avec leurs étudiants, des observations dans différents restaurants scolaires de la ville. Cette pause méridienne est un enjeu important qui doit respecter certaines règles, comme garantir aux élèves un temps de repas d'au moins 30 minutes, des menus variés et des portions adaptées à leur âge. Les enfants doivent pouvoir se ressourcer afin d'être

à nouveau disponibles pour les apprentissages de l'après-midi.

Un engagement fort pour la commune

Depuis 2018, la commune travaille sur la qualification de l'accueil des enfants sur ce temps, notamment par le biais d'une formation conséquente, menée avec la Ligue de l'enseignement. Entre l'été 2019 et l'été 2023, toutes les équipes encadrantes auront été formées. Le principe ? Donner les clefs afin d'améliorer la qualité

CONSEIL MUNICIPAL

Prochaine séance mercredi 18 janvier en Maison communale et en direct sur la chaîne Youtube de la Ville

MÉTROPOLE

PLUi* : concertation publique à venir

Le 16 décembre dernier, le Conseil métropolitain a voté la modification n°2 du Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) dont dépend Saint-Martin-d'Hères.

L'objectif de ce vote était de valider les principes de la concertation qui va se dérouler au 2^e trimestre 2023 avec pour enjeu la prise en compte

des besoins nouveaux du territoire, de renforcer la lisibilité du règlement écrit et d'adapter au mieux les prescriptions réglementaires aux projets des

communes ou pour l'application d'une politique publique métropolitaine.

Ainsi, Grenoble-Alpes Métropole va solliciter les habitants afin d'obtenir leur avis sur les dispositifs en faveur de la mixité sociale dans le cadre du Plan local de l'habitat ; le renforcement de la préservation des paysages et du patrimoine ; les orientations d'aménagement sectorielles destinées à l'habitat et aux activités économiques, entre autres.

Modalités

de la concertation préalable

Le processus de concertation préalable a pour objectifs de :

- fournir au public une information claire sur le dossier de modification n°2 du PLUi ;
- viser la participation d'un public diversifié et le plus large possible ;
- offrir la possibilité aux habitants d'exprimer leurs observations et leurs propositions sur le dossier.

La durée de cette concerta-



La campagne 2023 du recensement est lancée !

La campagne de recensement de la population se déroule du 19 janvier au 25 février. L'échantillonnage des adresses concernées est établi par tirage au sort par l'Insee*. À Saint-Martin-d'Hères, cela représente 8 % des logements.



Dix agents recenseurs, recrutés par la Ville, sont habilités à effectuer le recensement de la population. Ils sont munis d'une carte tricolore avec photo d'identité, ne demanderont jamais d'argent, de justificatifs ou à visiter l'appartement. Afin de préparer au mieux leur venue, un courrier explicatif (démarche, nom et photo du recenseur...) est préalablement déposé dans les boîtes aux lettres des foyers concernés. Une notice avec les codes d'accès personnels permettant de répondre au

questionnaire sur le site le-recensement-et-moi.f est remise aux foyers concernés. Il est possible de répondre au questionnaire sur papier. Dans ce cas, l'agent recenseur remettra également un formulaire et conviert d'un rendez-vous, sous 48 heures, afin de récupérer le document rempli.

La version "sans contact"

Elle s'adresse aux logements individuels pour lesquels il ne peut y avoir d'ambiguïté : l'agent recenseur dépose dans la boîte aux lettres la notice avec vos codes d'accès personnels permettant la connexion au site le-recensement-et-moi.fr

Un acte obligatoire et utile à la Ville

Le recensement permet à la Ville d'avoir une connaissance affinée des caractéristiques de sa population, des modes de déplacement, des conditions de logement... Ces données sont utiles afin d'évaluer les besoins en termes d'équipements, de définir le montant de certaines subventions et dotations, le nombre de pharmacies autorisées sur le territoire... // NP

*Institut national de la statistique et des études économiques

À noter !

>> Le recensement est obligatoire, s'y soustraire peut être passible d'une amende.

>> Les données sont destinées à l'étude statistique de la population. Le questionnaire est nominatif, les réponses aux questions sont confidentielles, ne peuvent donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal, et les données traitées par l'Insee sont anonymisées.

EN LIGNE

Retrouvez l'ensemble des délibérations sur saintmartindheres.fr

de l'accueil concernant l'autonomie des enfants, leur bien-être, la gestion du bruit, l'éducation nutritionnelle, la lutte contre le gaspillage alimentaire... Avec le travail engagé sur le temps de restauration scolaire par la Ville, ce partenariat avec l'université Grenoble-Alpes est une façon de prolonger les temps d'échanges et d'enrichissement autour de cette question et ainsi, d'apporter des éléments de réponse concrets. // HO

Délibération adoptée à l'unanimité



la Métropole. Cinq réunions publiques seront également organisées.

Une page web dédiée au projet sur la plateforme participative de la Métropole donnera accès au dossier de concertation dématérialisé sur metropleparticipative.fr

Le dossier de concertation sera également consultable à la Maison communale dès le démarrage de la concertation. // AT

*Plan local d'urbanisme intercommunal

Le Plan local d'urbanisme intercommunal, approuvé le 20 décembre 2019, est un document de planification qui évolue régulièrement afin de prendre en compte les besoins du territoire métropolitain, dans le cadre fixé par le Projet d'aménagement et de développement durables (PADD).

Toutes les délibérations en ligne sur grenoblealpesmetropole.fr

tion sera d'un mois au minimum. Le public sera informé

de son démarrage par voie de presse et sur le site Internet de

Conseil Citoyen Renaudie, Champberton, La Plaine et Henri Barbusse

Des habitants acteurs de la mise en œuvre de la politique de la Ville



Renouvelé récemment, le Conseil citoyen a commencé ses travaux. En décembre, ses membres étaient invités à se positionner quant aux projets qui seront développés en 2023 dans le cadre du Contrat de Ville.

Composé d'habitants de tous âges, volontaires ou tirés au sort, et d'acteurs locaux (associations, commerçants, professions libérales...), le Conseil citoyen se veut un espace de dialogue pour faire émerger des solutions concrètes. À ce jour, il se compose de vingt personnes, femmes et hommes. Cette ins-

tance démocratique et apolitique rayonne sur les quartiers Renaudie, Champberton, La Plaine et Henri Barbusse. Elle relève de la politique de la Ville et sa composition fait l'objet d'un arrêté préfectoral.

Samedi 10 décembre, les membres du Conseil citoyen, accompagnés par la collectivité dont Marie-Christine Laghrour, adjointe à la politique de la Ville, se sont retrouvés lors d'une réunion destinée à donner leur avis sur les projets déposés, dans le cadre du Contrat de Ville 2023, par la commune de Saint-Martin-d'Hères, son Centre communal d'action sociale (CCAS) et les associations intervenant sur ces territoires. À la clé, pour les porteurs de projets retenus, des subventions allouées par l'État et/ou Grenoble-Alpes Métropole, représentés respectivement ce jour-là par Aline Laydevant, déléguée du préfet, et Claire Namy, responsable de l'Unité projets

et territoires. Avant ce temps d'échanges au cours duquel chacun a pu questionner et argumenter ses choix de vote, deux séances de présentation des projets par leurs porteurs avaient été organisées afin que les membres du Conseil citoyen soient en mesure de se positionner en connaissance de cause.

34 projets portés par des associations, le CCAS et la Ville

Au total, 34 projets ont été soumis à leur avis, dont 11 premières demandes et 23 projets renouvelés émanant d'associations (le Baz'Arts, Les coulisses à ressorts, la Mission locale jeunes, le Pôle santé interprofessionnel, Mosaïkafé, l'association Consommation logement et cadre de vie...), du CCAS (ateliers de soutien à la parentalité hors les murs, (Se) découvrir autrement, Fonds de participation des habitants...) et de la Ville (coordination et référents de parcours Programme de réussite éducative, ateliers ludiques, Web radio à Champberton...). Consultatifs, les avis émis par les membres du Conseil citoyen constituent une aide à la décision pour l'État et Grenoble-Alpes Métropole. Les projets retenus et soutenus seront présentés le 31 janvier, en Maison communale, en présence des membres du Conseil citoyen. // NP

MOHAMED KALIFA Habitant de Champberton

“Étant résidant de Saint-Martin-d'Hères, ma motivation résulte d'une volonté de m'impliquer dans une démarche civile afin de dynamiser notre belle ville. Certes, tout n'est pas rose ! Mais croire en l'humain me laisse penser que notre avenir est entre les mains de chaque citoyen martinérois ! Ma participation est volontaire et à l'issue de ma première réunion au sein du Conseil citoyen, mes convictions et ma volonté de faire avancer les actions dans le bon sens sont d'autant plus grandissantes. Croisons en la solidarité et espérons, qu'à notre échelle, nos actions auront un impact sur l'avenir des territoires concernés par le Conseil citoyen.” //



Membre de la direction nationale de la CGT et porte-parole de la CGT Val-de-Marne

Dans le contexte inflationniste actuel, le gouvernement a fait le choix de confirmer la réforme des retraites en 2023. Benjamin Amar démêle pour nous le vrai du faux et nous explique qu'il y a d'autres solutions.

Réforme des retraites : un projet absurde et malhonnête



Comment définissez-vous le projet de réforme des retraites tel que le gouvernement le prévoit ?

Benjamin Amar : Ce projet est scélérat, absurde et malhonnête. Scélérat car il dégrade encore une fois le système de retraites après la tentative avortée en 2019 et malgré la pandémie. Le "Monde d'après" que nous vendait Emmanuel Macron à l'été 2020 est pire que celui d'avant en termes de régression sociale. Il est absurde car le taux d'emploi des seniors de 60 à 64 ans est de 33 % en France. Il est malhonnête car, en réalité, il n'y a aucune urgence de financement vu que le déficit du système est conjoncturel, en lien avec les dépenses exceptionnelles de la pandémie et se résorbera d'ici 2040 pour laisser place à un excédent.

Allonger le temps de travail n'est-ce pas contre-productif ?

Benjamin Amar : Si, car l'espérance de vie en bonne santé est en France autour de 63 ans pour une femme et de 64 pour un homme. Cela signifie qu'on va partir à la retraite à un âge où les problèmes de santé deviennent récurrents, avec une explosion des dépenses médicales car les travailleurs seniors vont s'épuiser au travail et partiront lessivés et essorés. Enfin..., pour ceux qui ont conservé leur boulot à 65 ans ! Car répétons-le, un salarié sur deux aujourd'hui n'est pas en situation d'emploi quand il part à la retraite.

Est-ce une fake new* quand le président de la République dit « Nous sommes l'un des pays qui travaille le moins » ?

Benjamin Amar : Il répète cela depuis des lustres et ce n'est pas parce qu'on répète un mensonge qu'on en fait une vérité. Le gou-

vernement manipule les chiffres. Si on en reste aux chiffres de l'OCDE**, il est factuel que les Français travaillent plus que les salariés allemands ou britanniques, c'est-à-dire ceux des économies dont le niveau de développement est comparable au nôtre. Par exemple, pour être précis, en 2019, tous actifs confondus, on a travaillé 1 511 heures en France, contre 1 383 en Allemagne. Donc oui, c'est une fake new.

Qu'est-ce qui, selon vous, constituerait une bonne réforme pour les Français et la société ?

Benjamin Amar : La CGT ne manque pas de propositions : prendre en compte les années d'études dans le calcul de la retraite, élargir l'assiette de cotisations aux revenus financiers, à la participation et à l'intéressement, cesser les exonérations massives de cotisations qui tarissent le budget de la Sécurité sociale. Et puis, surtout, la meilleure réforme pour les retraites, c'est la hausse des salaires. Augmenter les salaires, c'est abonder les caisses de retraite. Par exemple, l'égalité salariale femmes-hommes apporterait à elle seule 6 milliards aux caisses de retraite. En 1945, l'Europe et la France étaient en ruines et on a créé le système. Maintenant que les dividendes goinfrent les actionnaires et que les gains de productivité explosent, on nous dit que les seules réformes possibles sont libérales et austéritaires. Ça suffit cette propagande : nous pouvons renforcer notre système de retraites ! // Propos recueillis par HO

* Information mensongère

** Organisation de coopération et de développement économiques

Éric Drogo

Un boxeur qui parle économie

Ancien sportif de haut niveau et contrôleur de gestion de profession, Éric Drogo a décidé, en 2020, d'écrire un livre afin de démontrer comment *Les coûts des multinationales vont mettre K.O. l'environnement*. À la portée du grand public, cet ouvrage est le premier d'une longue série.



« J' ai passé toute mon enfance à Saint-Martin-d'Hères, et à 20 ans, je suis "monté" à Paris pour la boxe. C'est une fichue blessure qui a mis fin à ma carrière. Un véritable coup dur pour moi... »

Ancien boxeur, c'est dans un club martinérois qu'Éric Drogo s'est lancé dans la discipline : « J'ai tout de suite accroché. L'ambiance, la sueur, le bruit, la poussée d'adrénaline avant la confrontation, sont des choses merveilleuses. » À 14 ans, il signe sa première licence de combat et enchaîne les montées sur le ring. Grâce à son statut de sportif de haut niveau, et à un emploi du temps adapté, Éric a pu concilier, un temps, ses études d'économie-gestion et son sport favori. « Puis un jour, j'ai dû prendre une décision : étudier ou boxer. Je n'ai pas hésité une seule seconde à enfiler mes gants ! Les études je pouvais y revenir. »

Il les reprendra quelques années plus tard, avec un objectif précis : travailler dans la gestion financière des entreprises. Par la suite, il obtient un poste de manager à Paris. Très attaché à sa terre martinéroise, Éric y revient chaque mois : « Les montagnes qui entourent Saint-Martin-d'Hères sont apaisantes, j'avais vraiment besoin de retrouver le charme de ma région. » Cette parenthèse mensuelle est un moyen pour lui de s'épanouir dans son quotidien de contrôleur de gestion. Après plusieurs années, ses compétences professionnelles lui permettent de se lancer dans l'écriture d'un livre sur la finance. Étant donné la complexité et la technicité de certaines notions et règles, il voulait rendre cet univers accessible à tous : « Pour sortir des sentiers battus, et ainsi rendre mes propos

compréhensibles, j'ai fait le choix de les vulgariser. » La boxe sera le point de départ de sa problématique : « C'est un sport à la fois physique et mental. Dans un combat, il faut être vif, concentré, appréhender les frappes de l'adversaire. Pour ça, il est important de s'astreindre à une bonne hygiène alimentaire. Ma soif de connaissance sur ce sujet m'a conduit à me questionner sur l'alimentation au niveau mondial et là, ce fut le choc : l'unique but des multinationales est d'intensifier

leur rentabilité*, qu'importent les moyens mis en œuvre. C'est le processus économique dominant utilisé par bon nombre d'entre elles ! Quels sont les secrets d'un tel modèle ? J'ai donc rédigé une étude de 800 pages que j'ai divisée en 4 tomes, avec un style littéraire particulier. » Après deux ans de travail, son 1^{er} volume, *Les coûts des multinationales vont mettre K.O. l'environnement*, voit le jour : « Si vous n'aimez pas les chiffres et les ouvrages trop sérieux,

alors vous êtes au bon endroit ! » Cette fiction entrepreneuriale, mêlant boxe et économie, est accessible à tous ceux qui souhaitent comprendre ce qui a façonné la culture industrielle. Comme aime à le répéter Éric : « Pour la première fois, un contrôleur de gestion parle d'écologie ! » // HO

* Rapport entre le profit et la production ou entre les revenus et les moyens utilisés

>> *Les coûts des multinationales vont mettre K.O. l'environnement* disponible sur Amazon.



Des cinéphiles en herbe à Mon Ciné

Trois petits pas au cinéma, c'est le festival qui fait découvrir le 7^e art aux enfants de 3 à 6 ans par le biais de séances adaptées (lumières et son tamisés...)!

Du 7 au 11 décembre, ils ont rencontré *Capelito*, le champignon des bois au chapeau magique, *Choum*, la petite chouette partie à la recherche de sa famille, ou encore *Icare*, le fils du grand inventeur Dédale qui se lie d'amitié avec Astérior le Minotaure...

Des ateliers de jeux et de confection d'affiches étaient aussi au programme.

De quoi laisser libre cours à sa créativité et rapporter un souvenir de ces premières expériences cinématographiques à la maison. //





© Salima Nekikeche

Solidarité : les habitants ont répondu présent !

L'appel lancé par les maisons de quartier Fernand Texier et Romain Rolland a été largement entendu. Les habitants ont fait preuve d'un bel élan de solidarité en apportant confiseries, chocolats, gants, bonnets, livres, jouets, produits d'hygiène et de beauté... dans des boîtes à destination des plus démunis ou à glisser dans les coffrets cadeaux confectionnés et décorés lors d'ateliers dédiés. L'ensemble des dons – une centaine de boîtes ! – a été remis le 21 décembre au Samu social et aux Restos bébés du cœur, en présence de François Roquin, conseiller municipal. Du côté de la maison de quartier Gabriel Péri aussi, la solidarité était à l'œuvre, au profit, là encore, des Restos bébés du cœur à qui il a été remis produits et objets de première nécessité pour les tout-petits ainsi que layettes, chaussons et autres bonnets tricotés par les participantes de l'atelier "Papotti tricotti".



© Stéphanie Nelson



© NP

Repas de fête à la résidence autonomie Pierre Semard

Un air de fête bon enfant régnait à la résidence autonomie Pierre Semard à l'occasion du déjeuner festif organisé à la veille des fêtes de fin d'année. À cette occasion, le maire, David Queiros, et Michelle Veyret, 1^{re} adjointe en charge des solidarités, sont venus saluer la trentaine de convives installée dans le restaurant chaleureusement décoré.

Les enfants s'en sont laissé conter...

L'ensemble des écoliers de maternelle, soit un peu plus de 1 000 enfants, s'en sont laissé conter au fil des 26 séances "Contes et maternelles" programmées par la Ville avec la complicité du Centre des arts du récit en Isère : une plongée dans l'imaginaire, l'oralité et dans l'univers des huit conteurs présents pour cette édition, parmi lesquels Aurélie Piette à l'école Voltaire (notre photo).



© Stéphanie Nelson



© Stéphanie Nelson



© Stéphanie Nelson

Donner du sens

Le maire, David Queiros a présenté ses vœux aux forces vives, aux associations et au monde économique, soulignant leur rôle essentiel. Il a aussi salué l'engagement de la résistante Denise Meunier, qui vient de disparaître. Après une année 2022 particulièrement éprouvante, la Ville garde le cap et mène de front « action collective combative, projets au service de tous, et construction d'une commune responsable où il fait bon vivre ensemble ». Elle consacre plus de 40 % de son budget à la jeunesse, la culture et l'éducation... Pour cela, elle mise sur un service public qualitatif, une stratégie d'aménagement ambitieuse, des politiques publiques orientées vers l'éducation, la solidarité et enfin, des partenariats avec les acteurs du territoire. La Ville démontre son dynamisme via la reconstruction de l'école Paul Langevin, la réfection de la résidence autonomie, la concertation dans les quartiers Sud, les enjeux de l'opération Cœurs de ville – Cœurs de métropole et le projet départemental de rénovation du collège Édouard Vaillant et du gymnase Benoît Frachon. À Neyrpic, la Commission départementale a autorisé l'implantation d'un multiplexe de neuf salles. Le maire a terminé son intervention par ces mots : « Confortons Saint-Martin-d'Hères dans sa position de Ville dynamique, solidaire, responsable et d'avenir. »

Une parenthèse enchantée

Du 19 au 23 décembre, le service jeunesse avait concocté un programme sur mesure pour les 11-17 ans ! Laser game, ateliers poterie et bûche de Noël, activité manuelle "boîte à offrir", sorties cinéma, raquettes au Collet d'Alleverd, grand jeu des mystères de Noël... les jeunes ont bien profité de cette parenthèse enchantée à l'orée des fêtes de fin d'année.



© Stéphanie Nelson

2 086 paniers gourmands offerts aux retraités de la commune

Les 14 et 15 décembre, les maisons de quartier, la salle Ambroise Croizat et la résidence autonomie Pierre Semard ont été le théâtre d'une joyeuse effervescence lors de la remise des paniers gourmands aux retraités de 65 ans et plus de la commune. Une attention particulière, empreinte de solidarité et de respect, dont ont bénéficié nos aînés.



Photos © Stéphanie Nelson





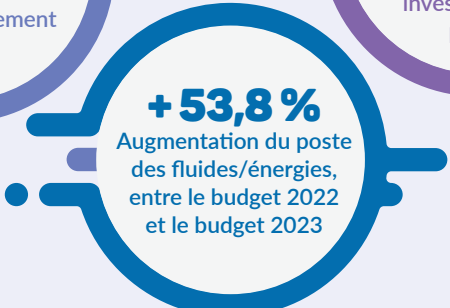
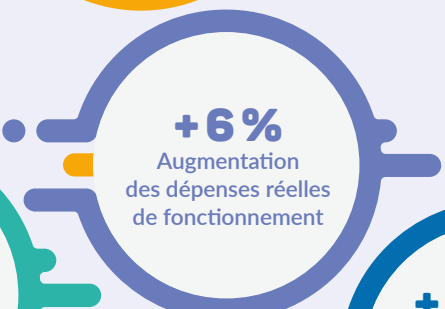
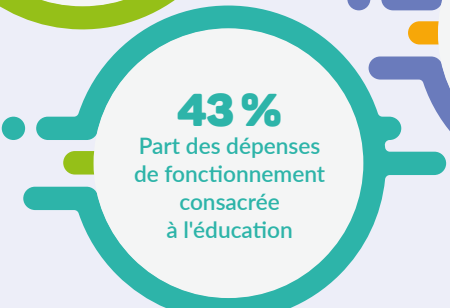
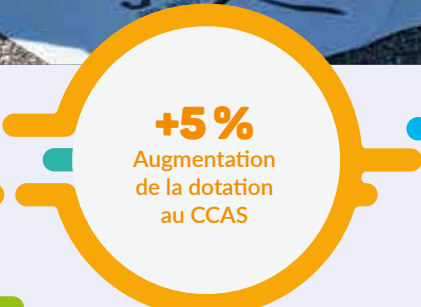
© Stéphanie Nelson

Bu aux serv

Le 13 décembre, le Conseil municipal a voté le budget primitif 2023. Entérinant les grands axes politiques et financiers débattus en novembre lors de la présentation du Rapport d'orientations budgétaires (ROB). Face à des contraintes sans précédent, ce budget de mi-mandat se veut de résistance, responsable et solidaire.

Le budget 2023 répond « aux contraintes de l'inflation et des décisions gouvernementales, par la responsabilité dans les choix budgétaires, l'ambition collective dans les projets et la solidarité envers les plus fragiles ». Envolée des prix de l'énergie et de tous les coûts des achats et prestations de services, évolution du coût de la masse salariale avec l'augmentation du point d'indice et les revalorisations statutaires, retour de la contribution des collectivités territoriales à la réduction du déficit public... : jamais budget n'a été aussi contraint.

Ce qu'il faut retenir



Budget 2023 : priorité services à la population

Bien qu'en hausse de 4,54 %, les recettes de fonctionnement ne combrent pas la hausse des dépenses de fonctionnement qui s'élève à + 6,06 %. Une augmentation due essentiellement à l'envolée des prix de l'énergie, toutefois contenue grâce aux choix effectués en investissement (remplacement des ampoules par des Leds à basse consommation ; isolation des bâtiments ; mutation des systèmes de chauffage vers les énergies 100 % renouvelables...). Une augmentation contenue également par l'effort de tous dans les changements de pratiques (réduction des températures de chauffe dans les bâtiments, diminution/extinction de l'éclairage public dans certains secteurs...).

Si la décision de réduire, à la marge, certaines prestations a été prise, elle l'a été dans un souci de maintien du service public rendu aux habitants. Ainsi, alors que le prix des denrées alimentaires a accusé en 2022 une hausse de 15 %, le choix a été

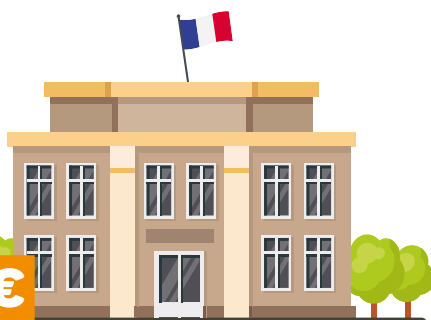
fait de ne pas augmenter les tarifs de la restauration scolaire en 2023. Et le premier poste des dépenses de fonctionnement, à hauteur de 43 %, reste cette année encore l'éducation, marquant clairement l'engagement de l'équipe municipale en faveur de l'émancipation de la jeunesse. La solidarité est également portée haut, avec cette année, une subvention versée au CCAS en augmentation de 5 % (3 M€).

s'ajoute les projets en cours, pour un montant total de 13,9 M€, l'investissement programmé en 2023 s'inscrit dans les orientations du mandat, dont la mise en œuvre du Plan climat air énergie. Conformément au Schéma directeur du patrimoine scolaire, la Ville poursuit la rénovation et la modernisation de ses établissements. La reconstruction de l'école Paul Langevin, mais aussi des travaux d'amélioration énergétique et de confort dans les écoles Gabriel Péri et Paul Vaillant-Couturier... D'autres travaux sont également prévus dans plusieurs bâtiments communaux afin, là aussi, d'aller vers une plus grande sobriété énergétique. Dans cette même volonté, tout un volet d'investissements est consacré au soutien de l'amélioration énergétique des copropriétés (dispositif Mur|Mur et OPAH).

Essentielle, l'application de l'Agenda d'accessibilité programmée (Ad'Ap) se poursuit avec des interventions prévues notamment dans les gymnases Auguste Delaune et Paul Langevin, à l'école Paul Bert et au centre de loisirs du Murier. // NP

Investir pour l'avenir

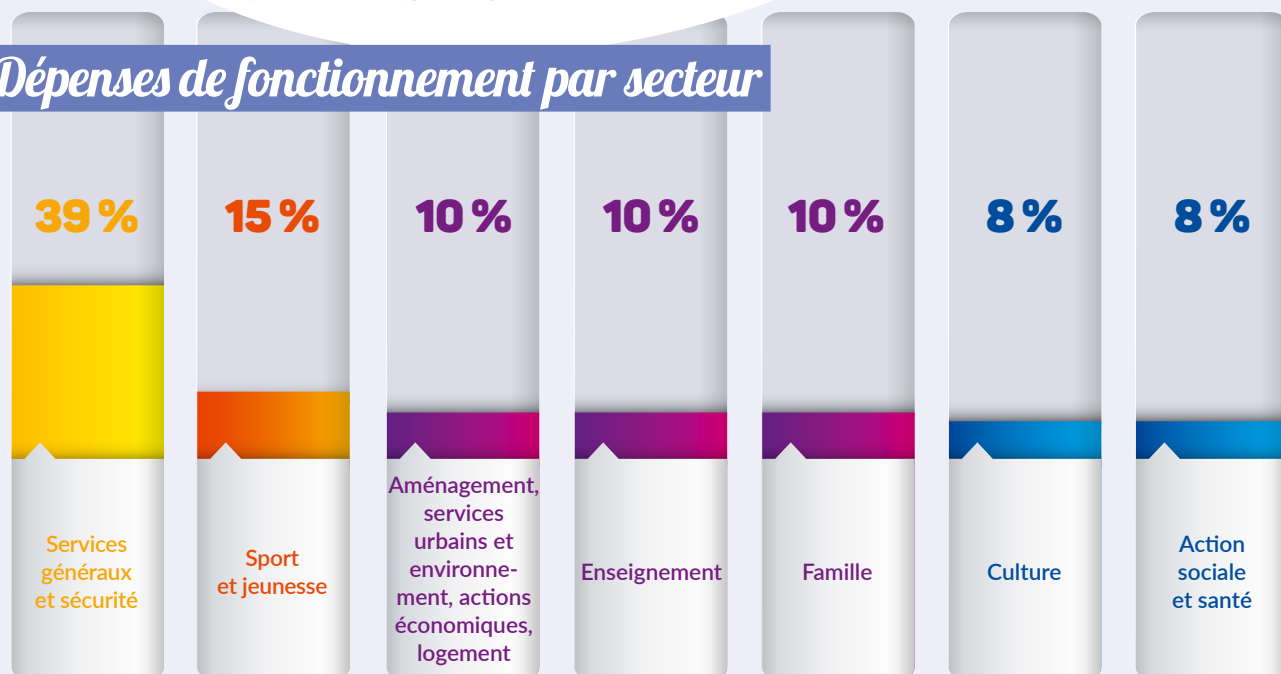
Avec un programme annuel de nouveaux projets d'un montant de 8,4 M€ auquel



Budget total : 77,4 M€

Dont **58,8 M€** pour le budget de fonctionnement

Dépenses de fonctionnement par secteur



F O N C T I O N N E

RECETTES

**DOTATIONS DE L'ÉTAT,
DE GRENOBLE-ALPES
MÉTROPOLE ET DIVERS**

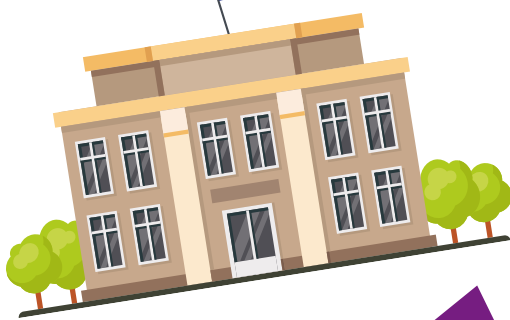
16 M€ (27,3 %)

**FISCALITÉ
LOCALE**

29,5 M€
(50,3 %)

**PRODUITS
DES SERVICES,
VENTES...**

13,1 M€ (22,4 %)



RECETTES



CHARGES À CARACTÈRE GÉNÉRAL



9,8 M€

dont :

>> **Électricité**
1,3 M€

En augmentation de 370 000 €, contenue grâce aux efforts réalisés (diminution de l'éclairage public, remplacement des ampoules par des Leds...).

>> **Gaz**
860 000 €

(420 000 € en 2022). Malgré d'importants efforts, la Ville subit l'entrée du prix du gaz.

>> **Carburants**
160 000 €

En 2022, le budget avait dû être revu à la hausse (190 000 €) en cours d'année du fait de l'importante hausse des tarifs. En 2023, l'augmentation reste contenue grâce aux efforts réalisés sur la flotte de véhicules.



**RESTAURATION
SCOLAIRE**

2,7 M€

60 % des enfants scolarisés mangent à la cantine.

I N V E S T I S



**SOBRIÉTÉ
ÉNERGÉTIQUE**

>> **Maintenance du patrimoine**
1,1 M€

dont 90 000 € pour les installations de chauffage et de ventilation, 70 000 € pour les travaux d'amélioration énergétique des bâtiments, 10 000 € pour des travaux d'économies d'énergie (Plan climat air énergie).



HABITAT
1,28 M€

dont 488 000 € pour l'accompagnement à la réhabilitation des copropriétés privées (Mur/Mur : 200 000 €, OPAH : 164 000 € et Aide à la pierre : 124 000 €).



ACCESSIBILITÉ

>> **Ad'Ap**

4,2 M€ sur 9 ans

En 2023 : 704 500 € dont 310 000 € pour la mise en accessibilité des gymnases Auguste Delaune et Paul Langevin, seconde tranche des travaux de l'école élémentaire Paul Bert avec mise en place d'un ascenseur...

>> **Patrimoine sportif**

766 300 €

dont 295 000 € pour le sol du gymnase Colette Besson.

M E N T


**SCOLAIRE
ET PÉRISCOLAIRE**

8,9 M€


**SOLIDARITÉ
ET ACTION SOCIALE**

 >> Subvention au CCAS
3 M€

Un soutien au CCAS en augmentation de 5 %.


CULTURE

 >> Subvention au budget de Mon Ciné
387 000 €
>> Street Art Fest
15 000 €
pour l'édition 2023

**SOUTIEN
AUX ASSOCIATIONS**

1,28 M€

dont :

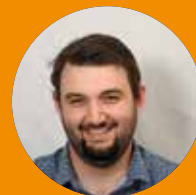
- >> associations sportives
et culturelles
681 350 €
- >> de jeunesse
60 000 €
- >> de l'action sociale
38 200 €


MASSE SALARIALE

38,1 M€

 Près de 1 000 agents pour
assurer un service public de
qualité et de proximité auprès
des habitants, à tous les âges.

DÉPENSES

 Jérôme
Rubes

 Adjoint
aux
finances

« À mi-mandat, le budget 2023 s'inscrit dans un contexte où les contraintes extérieures n'ont jamais été aussi fortes. Voilà bientôt deux ans que nous sommes entrés dans une crise économique prévisible car inhérente au système capitaliste. Et la guerre en Ukraine en est l'une des conséquences dramatiques. L'année 2022 a vu tout augmenter, tout s'accélérer, tout s'aggraver. À cause de l'organisation spéculative des marchés européens, alors que la France est un des premiers pays exportateurs d'électricité, les tarifs de l'énergie ont explosé. Suivant une inflation organisée, la population subit aussi de plein fouet la hausse des loyers, des produits de première nécessité, de l'essence... : « Les riches sont plus riches et les pauvres plus nombreux » est malheureusement plus approprié que jamais avec près de dix millions de personnes vivant sous le seuil de pauvreté. Selon la Fondation Abbé Pierre, qui dresse un bilan très critique du quinquennat écoulé, il y a 4 millions de mal logés en France et 14,6 millions en situation fragile, soit près de 19 millions de personnes précaires face au logement en 2022.

Au regard des inégalités qui se creusent davantage, il est important de rappeler, une fois encore, que le dernier rempart pour les classes populaires est le service public.

À Saint-Martin-d'Hères, nous y sommes attachés fortement : plus de 70 % du budget 2023 est consacré à la masse salariale. Au-delà des chiffres, ce sont des hommes et des femmes qui agissent au quotidien pour les Martinérois. Cela démontre les moyens conséquents que la municipalité continue de déployer pour maintenir un service public de qualité, assuré par des agents en proximité avec les habitants. Face à l'inflation sans précédent, face à l'incertitude quant à l'évolution de la situation dans les prochains mois, face à un gouvernement qui contraint et réduit chaque année un peu plus l'autonomie des collectivités, nous avons construit un budget 2023 de résistance, préservant au maximum le service public rendu à la population. Nous continuons également à soutenir avec force nos politiques de solidarité en augmentant de 5 % la subvention allouée au Centre communal d'action sociale. De même, nous avons fait le choix, pour la dix-neuvième année consécutive, de ne pas augmenter la part communale des impôts locaux afin de ne pas peser davantage sur le budget des familles. » // Propos recueillis par NP

DÉPENSES


CULTURE

 >> Modernisation de L'heure bleue
314 000 €

ÉCOLES

 >> École élémentaire Paul Langevin
2,16 M€

 La démolition - reconstruction débutera
en juillet 2023. Livraison rentrée 2025.
Coût total de l'opération : 8 M€

 >> Équipements et mobilier scolaires
2 M€

 >> Groupe scolaire Gabriel Péri
376 800 €

 Travaux d'amélioration thermique,
remplacement des menuiseries extérieures...

 >> Groupe scolaire Paul Vaillant-Couturier
171 800 €

Construction d'un nouveau restaurant scolaire.

 >> Maintenance courante
113 000 €

CADRE DE VIE

 >> Espaces extérieurs et voirie
1,78 M€

 dont 439 800 € pour la maintenance
courante et 426 600 € pour les
espaces extérieurs Champberton.

 >> Vidéoprotection
234 700 €

Extension du système existant.

**AMÉNAGEMENT
URBAIN DURABLE**

 >> Renouvellement
urbain Voltaire
335 000 €

Stationnement, éclairage...

 >> Restructuration
des espaces publics Renaudie
288 300 €

 dont 20 000 € pour l'étanchéité
des terrasses.

S E M E N T

Denise Meunier - 1918-2022

L'esprit de résistance



“ Penser et rendre hommage à Denise Meunier, c’est lui exprimer notre plus profond respect ainsi qu’à toutes les femmes résistantes. C’est leur témoigner notre vive reconnaissance, c’est lui dire, leur dire, que nous poursuivrons leur combat. ”

David Queiros, maire

Résistante, enseignante, passeuse de mémoire élevée au grade de Chevalier de la Légion d'honneur, Denise Meunier s'est éteinte le 16 décembre, à l'orée de sa 105^e année.

Jusqu'à son dernier souffle, Denise Meunier n'aura rien perdu des convictions qui l'ont conduite à entrer en Résistance à l'automne 1941, comme elle n'aura eu de cesse tout au long de sa vie d'en transmettre les valeurs. Le parcours de Denise Meunier aura été

marqué par des rencontres qui forgèrent ses convictions. Elle gardera en mémoire ses professeurs d'histoire et de français « *sinon communistes, au moins "communisantes" et profondément humanistes qui m'ont beaucoup influencée pendant mon internat à l'École normale d'institutrice de Rouen.* » Elle n'oubliera pas non plus Valentin Feldman, fusillé le 28 juillet 1942 au Mont-Valérien, jeune professeur de philosophie à Dieppe, ville dans laquelle la jeune fille est nommée institutrice à la rentrée 1940. « *J'ai eu la chance de le rencontrer. Nous prenions le train pour rentrer voir nos familles, à Rouen.* ». La « *communiste de*

Famille, amis, anciens combattants, militants et élus, étaient venus nombreux le 26 janvier 2018 en salle du Conseil municipal pour entourer Denise Meunier à l'occasion de son centième anniversaire. Entre émotion, combativité, tendresse et poésie, les interventions pour rendre hommage à la résistante martinénoise s'étaient succédé. Des mots pour retracer le parcours d'une femme qui n'a eu de cesse de mener l'indispensable travail de mémoire afin que « *chacun et chacune connaisse le rôle et les valeurs de la Résistance, exerce sa vigilance, sache dire non aux oppressions, aux racismes, aux résurgences fascistes, à la guerre, à tout ce qui porte atteinte aux droits de l'être humain* ». // NP



Denise Meunier, entourée du maire, David Queiros, et de Patricia Ridet, première adjointe au maire de Dieppe, commune dans laquelle la résistante a grandi.



24 mai 2014, remise de l'insigne de Chevalier de la Légion d'honneur dans la cour du Musée de la Résistance et de la Déportation de l'Isère.

En 2014, à trois jours de la première commémoration de la Journée nationale de la Résistance (27 mai) pour l'instauration de laquelle elle a milité au sein de l'Anacr, Denise Meunier est élevée au grade de Chevalier de la Légion d'honneur.

Une distinction qu'elle aura déclinée à deux reprises avant d'accepter en saisissant l'occasion de pouvoir rendre hommage « *à toutes les femmes résistantes, souvent oubliées malgré le rôle important qu'elles ont joué pendant la guerre* ». // NP

cœur » et le « *fervent communiste résistant* » avaient de grandes discussions. En avril 1941, la jeune femme, elle n'a que 22 ans, lui déclare vouloir aider la Résistance. Elle intègre le Front national de la Résistance et le PCF. Dans son petit logement, elle héberge une imprimerie clandestine et Marie-Thérèse Fainstein qui sera arrêtée et déportée à Ravensbrück en 1942. Denise, alias "Michelle" ou "Françoise Vaillant" diffuse des tracts, récolte des fonds pour les prisonniers politiques et la propagande. En 1943, elle devient agent de liaison pour les Francs tireurs et partisans (FTP), passant de la Résistance civile à la Résistance

armée. Arrêtée à la gare de Rouen en possession d'armes, elle sera emprisonnée de décembre 1943 à mars 1944. À sa sortie, elle deviendra imprimeur jusqu'à la Libération. La guerre n'est pas terminée, mais la France est libre. La jeune femme se consacre à l'Union des jeunes filles patriotes, aux Forces unies de la jeunesse patriotique et exerce le métier de journaliste à l'*Avenir Normand*.

En 1948, elle renoue avec sa carrière d'institutrice. La vie "normale" reprend ses droits. En 1962, Denise, son époux et leurs trois enfants s'installent à Grenoble. En 1969, ils emménagent à Saint-Martin-d'Hères. C'est

à l'école Paul Bert que l'institutrice terminera sa carrière, en 1974. Dès lors, elle s'investit au comité départemental de l'Association nationale des anciens combattants et amis de la Résistance (Anacr). Elle en assurera la présidence à partir de 2010, portant et transmettant les valeurs de son combat auprès des jeunes générations. « *Transmettre est essentiel quand on a été témoin et acteur de cette période. On ne doit pas oublier pourquoi il y a eu la Résistance et ne pas perdre de vue que c'est valable à toutes les époques, dans tous les pays* ». // NP

Hip-Hop Never Stop Festival

Sept ans et tout d'un grand !



© Shutterstock

Du 19 janvier au 4 février, le Hip-Hop Never Stop Festival revient à Saint-Martin-d'Hères et dans plusieurs lieux de l'agglomération et annonce quelques innovations. Mais on retrouve ce qui fait sa force depuis les débuts : qualité, diversité et désir de transmettre.

Porté depuis sept ans par la C^{ie} Citadanse et la Ville, le Hip-Hop Never Stop Festival rayonne au-delà de la commune, avec des spectacles accueillis à Grenoble, Pont-de-Claix et Échirolles. Mais il reste fortement ancré sur le territoire martinérois et occupe une place de choix, dès le 19 janvier, dans la programmation de Saint-Martin-d'Hères en scène. On notera le spectacle d'ouverture *Indigènes sous le drapeau*, par

la C^{ie} Break Theater (19/01), hommage aux soldats des colonies françaises engagés lors de la Seconde Guerre mondiale. Et on saluera le retour d'un "historique" du hip-hop, Fred Bendongué (21/01), pour un autre spectacle très mémoriel, *La Culture du zèbre*, autour d'une danse qui a conquis le monde, et depuis s'est enrichie au contact d'autres formes artistiques.

retrouver la C^{ie} Pokemon Crew et le ballet de l'Opéra de Lyon, pour le spectacle *Contrappunto* (3/02), où le hip-hop vient se frotter à la danse classique, et réciproquement !

Parmi les innovations, le remplacement du tremplin amateur par un véritable concours chorégraphique, lors de la soirée Hip-hop Addict (21/01) : huit groupes viendront à L'heure bleue présenter leur travail devant un jury professionnel. Les trois finalistes seront ensuite sur scène lors de la soirée de clôture et sa très attendue *Battle all styles* (4/02). Une façon pour le festival martinérois d'affirmer avec force son désir de transmission, comme en témoignent les ateliers d'initiation et les masterclass qui complètent un très riche programme. // DM

Étincelle : un concours chorégraphique

C'est une des lignes de force de cette édition : le dialogue avec d'autres arts, ceux de la culture urbaine, mais pas seulement. Après la fusion musicale lors de la soirée *Épicerie de nuit* (20/01), le public est invité à se balader, entre deux spectacles, au fil des fresques de street art qui ont conquis quelques murs, sur le campus et dans la ville (26/01 et 28/01). Et on se réjouit par avance de

SYLVAIN NLEND Directeur artistique

"Aujourd'hui, notre festival est connu, reconnu, et on est reconnaissant à la Ville et Saint-Martin-d'Hères en scène pour la place qui lui est donné. Cette septième édition, c'est celle du développement et de l'innovation. Mais ce qui nous tient à cœur, c'est aussi la rencontre avec le public, après les spectacles ou lors des ateliers qui se développent. Enfin, le programme rappelle que le hip-hop a une histoire riche et de nombreuses facettes. Quand on pense que le break-dance sera aux JO de Paris en 2024 !" //



Objectus, objectis

Originaire de Montbéliard en Franche-Comté, l'artiste Jean-Luc Bari présente ses sculptures à l'Espace Vallès du 31 janvier au 11 mars.

Montrant ses sculptures sous forme de pseudo ready-made*, Jean-Luc Bari peut susciter chez le public, surprise, incompréhension ou franche hilarité. Il est tout à fait perceptible pour tout un chacun, que l'homme est joueur, tant avec les mots imprimés sur les cartels explicitant ses créations, que par les formes banales dupliquées en céramique qu'il met en scène pour mieux les détourner de leur usage initial.

Grâce à son talent d'illusionniste autour des matières, du sens et des textures, Jean-Luc Bari se joue de nos sensations. Dans ses réalisations, même le titre fait sens, qu'il soit lu



avant l'observation de l'objet d'art auquel il se rapporte, ou après...

En choisissant de dévoyer des choses utilitaires manu-

facturées, il brouille ainsi les cartes : béquille (périlleuse) munie d'une roulette, oreillers de céramique pourvus d'anneaux métalliques, seins

factices réalisés avec des ventouses orange, vaisselle jetable... en faïence. Dans l'esprit foisonnant de cet artiste, bouillonnent maintes idées qui viennent troubler nos perceptions, nous invitant à vérifier, du doigt ou de l'œil, si l'objet représenté est vraiment ce qu'il paraît être. Via ses "assemblages" insolites, voire hétéroclites, le sculpteur nous invite à contempler chaque objet singulier né de son imagination fertile et « beau comme la rencontre fortuite, d'une machine à coudre avec un parapluie sur une table de dissection** ». // KS

*Objet usuel promu à la dignité d'objet d'art par le simple choix de l'artiste

**Phrase érigée en manifeste de l'image poétique par les Surréalistes Extrait des Chants de Maldoror - Lautréamont - 1868

>> Exposition Objets témoins, de Jean-Luc Bari, du 31 janvier au 11 mars.

>> L'Objet en question, conférence gratuite d'histoire de l'art par Fabrice Nesta, jeudi 9 mars à 19 h.

© ADAGP / J.L. BARI, Paris 2023 et avec le soutien de l'ISBA (Institut Supérieur des Beaux-Arts de Besançon)

Bientôt l'Afrique à Mon Ciné

La sixième édition des Rendez-vous des cinémas d'Afrique aura lieu du 8 au 14 mars. L'équipe de Mon Ciné et ses partenaires concoctent un programme mettant en vedette des films venus de tout le continent.

Avec des films venus d'Algérie, de Tunisie et du Maroc, mais aussi du Niger, du Burkina Faso, de la Libye ou encore du Sénégal, le programme des prochains Rendez-vous des cinémas d'Afrique commence à se préciser. Même si tout n'est pas encore bouclé, quelques titres s'annoncent, dont le très primé *L'alliance d'or* (Zin'naariyâ ! / *The Wedding ring*, 2016), de Rahmatou Keïta, premier film nigérien sélectionné aux Oscars. Autre réalisatrice en vue, Maryam Touzani dont le tout récent *Le Bleu du caftan* a été sélectionné à Cannes en 2022 : elle aussi devrait être présente pour la projection de son film à Mon Ciné. On ne peut nier la place grandissante des femmes dans le cinéma africain et on se réjouit d'avoir pu rencontrer tout récemment la franco-tunisienne Érice Sehiri à qui l'on doit *Sous les figes* (2022),



en prélude au festival martinérois. Son film a lui aussi été présenté à Cannes et se voit sélectionné aux Oscars 2023.

Sont bien en vue également le film tanzanien *Les Révoltés* (Vuta N'Kuvute, *Tug of*

War, 2021) où Amil Shivji mêle passion et révolution, ou encore *Houria* (2022) de la réalisatrice Mounia Meddour dont on avait déjà tant aimé *Papicha*, son précédent film. // DM

Mosaïkafé

La convivialité autour de la cuisine



Goûter collectif lors de l'opération "Clean ton quartier".

© Salima Nekkeche

Depuis 2006, le Mosaïkafé crée du lien entre les habitants du quartier Renaudie. Salariées et bénévoles font vivre ce lieu accueillant, qui aspire à présent à un peu plus d'espace et de moyens.

Café social créé en 2006 par un collectif d'habitants, fortement soutenu par la Ville de Saint-Martin-d'Hères, Mosaïkafé reste fidèle à ses objectifs. Sa présence au sein de ce quartier classé en QPV* semble même plus que jamais nécessaire. Repas, animations,

expositions sont au cœur de son activité, portée par deux salariées et un conseil d'administration très actif. Car au sein de l'association, présidée depuis quatre ans par Zakaria Ben Elkrafi, la motivation reste grande pour assurer ce lien, même si parfois les bénévoles peuvent se sentir désarmés face aux difficultés sociales ou psychologiques de certains habitués.

Faire plus et encore mieux

Très ancré dans le quartier et dans la ville, Mosaïkafé entretient des liens avec divers partenaires : collectif du Baz'Arts, maison

de quartier Louis Aragon, Pôle santé inter-professionnel (PSIP), service jeunesse, etc. Et le café répond présent à toutes sortes d'événements : animations, vernissages, repas... La convivialité autour de la cuisine, concoctée avec talent par Fatiha ou Sabine, les deux salariées de l'association, reste le cœur vivant de ce projet généreux. Mais aujourd'hui, alors que ses charges augmentent et que des aides ont disparu, Mosaïkafé regarde vers l'avenir, rêvant notamment d'un espace plus grand pour faire plus et encore mieux. // DM

*Quartier prioritaire de la ville

Repair'Café : un café et ça répare !



© Stéphanie Nelson

L'Espace Elsa Triolet accueille deux fois par mois le Repair'Café de Saint-Martin-d'Hères. Un groupe de bénévoles anime depuis huit ans cet atelier de réparation convivial. Yves Angebault en est l'un des cofondateurs.

Où et quand peut-on venir au Repair'Café ?
Deux lundis après-midi par

mois à l'Espace Triolet, mais nous sommes parfois présents ailleurs : médiathèque,

vide-greniers... Nous, c'est-à-dire Jean-François, Joëlle, Nathalie, Joseph, François, et quelques autres, tous bénévoles et passionnés qui donnons de notre temps pour aider à réparer de petits appareils électroménagers.

Quels sont les principes et les valeurs du Repair'Café ?

L'accès est gratuit et il s'agit plus d'un atelier collectif que d'une prestation de service. Ici, on apprend ensemble, on partage des astuces. La vocation pédagogique est très forte, il s'agit de donner l'envie - et les moyens - de réparer soi-même. Lutter contre le consumérisme et le gaspillage passe aussi par cette autonomie.

Au fond, qui êtes-vous ?

On est tous présidents ! Je veux dire que les décisions sont collégiales, pour les animations, les achats... On est surtout des passionnés, avec chacun sa spécialité, moi j'ai une formation en mécanique, d'autres sont plutôt forts en électricité, en motorisation... On veut rendre service, et j'ai un stock de jolies histoires : le robot d'Aïcha, le projecteur d'Antonio, le micro-ondes de Julie, et tant d'autres. Ces rencontres nous valent de beaux moments. Une histoire d'amour et d'entraide. // DM

>> 7 rue Elsa Triolet
06 80 91 71 69
unecafetecarepart@hotmail.fr

INTERVIEW EXPRESS



Festivités

Magie de Noël...

Somptueuses et joyeuses, les festivités de fin d'année ont débuté le 10 décembre, avec le Marché de Noël (1). Pendant deux jours, les visiteurs ont bravé le froid hivernal afin de profiter des nombreux stands associatifs, de déguster des huîtres, des marrons chauds, des spécialités d'autres horizons, des produits locaux, d'admirer les créations artisanales, et de profiter des différentes animations telles que la fabrication de leur propre jeu de société en bois, chausser les skis du simulateur ou repartir avec une photo souvenir prise à la borne selfie (2).

La grande parade nocturne du samedi soir a été animée par la BatukaVI et Les Ineffables.

Les marionnettes géantes et lumineuses ainsi que le rythme endiablé des tambours ont embarqué petits et grands dans une déambulation féérique (3).

Les rencontres avec le père Noël, bien appréciées des petits Martinérois, ont fait peau neuve en cette année 2022 ! En musique,

il est venu rendre visite aux enfants sur la place Paul Éluard et au parc Jo Blanchon (4). Le père Noël a également pris les commandes d'un

tout autre traîneau : le petit train ! Sa mission ? Conduire les habitants à la

découverte des installations lumineuses qui ont brillé de mille feux tout au long du mois de décembre (5-6). // HO



Photo 4. © Salima Nèbèche



2.



6.



3.



1.



5.

Photos 1, 2, 3, 5, 6. © Stéphanie Nelson

**Nicole Allosio**

Communistes et apparentés
nicole.allosio@saintmartindheres.fr

La majorité tient ses engagements

La réhabilitation de la résidence autonomie Pierre Semard se termine fin 2022. Les 70 logements sont déjà occupés mais attendent de nouveaux locataires pour faire le plein de convivialité. L'équipe de professionnels accueillera les nouveaux arrivants avec dynamisme, bienveillance et proposera de cultiver l'art de vivre ensemble en respectant les choix de chacun. La résidence autonomie est un exemple de sobriété énergétique et de confort adapté. Inscrit dans notre programme pour ce mandat, ce lieu illustre par excellence la mise en œuvre des politiques engagées et réalisées pour accompagner nos aînés dans leurs choix de vie.

Une de nos priorités est de maintenir un dialogue constructif avec les habitants sans exclusion aucune. Être au plus proche des attentes de nos aînés c'est garantir une réponse adaptée à leurs besoins en multipliant les propositions d'accompagnement vers le grand âge. La résidence autonomie participe à cet éventail de choix.

Malgré les contraintes financières, l'inflation spécifique à l'énergie et aux matières premières, nos politiques maintiennent le cap de l'innovation de l'écologie et de la solidarité.

Notre ville s'inscrit dans la durée pour demeurer humaine. Mais nous avons des batailles à mener en 2023 pour réaliser nos objectifs dans l'avenir face à ce gouvernement de droite et de l'extrême-droite qui comblent les riches et fragilisent les plus démunis.

Le groupe vous souhaite ses meilleurs vœux pour 2023.

**Jean Cupani**

Socialiste
jean.cupani@saintmartindheres.fr

Adieu 2022

Cette année 2022 a été marquée par le déclenchement de la guerre en Ukraine, qui a entraîné une flambée des prix à la consommation pour l'ensemble des Français, subie particulièrement par les populations les moins riches. En ce qui concerne le réchauffement climatique, les fortes chaleurs enregistrées ont battu tous les records connus, asséchant de nombreuses contrées, perturbant l'écosystème, entraînant d'importants départs de feux et détruisant une partie de notre patrimoine forestier. Côté politique, le gouvernement, en l'absence de majorité absolue, use et abuse de l'article 49-3 pour faire passer ses décisions, écorchant au passage la démocratie. Ces événements marquants ne nous ont pas facilité la vie. Heureusement, ce début d'année est plus souriant pour les Martinéroises et les Martinérois que nous sommes, avec un projet Neypic qui avance vite et bien et la décision favorable de la Commission départementale d'aménagement cinématographique (CDACi) à la demande d'autorisation d'un cinéma de neuf salles. L'ouverture officielle de ce pôle de vie est annoncée pour novembre 2023.

Enfin, lors du Conseil municipal du 13 décembre, l'équipe de la majorité municipale a voté un budget renforcé et équilibré afin de pouvoir poursuivre et tenir ses promesses électorales.

Les élu-e-s socialistes participent au bon fonctionnement de la commune et vous souhaitent une très bonne et heureuse année 2023 et surtout une très bonne santé.

**Thierry Semanz**

Parti de gauche
thierry.semanaz@saintmartindheres.fr

La retraite : Mère des batailles !

Le dossier des retraites est le marqueur d'entrée de ce deuxième quinquennat. On ne peut pas dire qu'on n'était pas prévenu. Est-on dès lors illégitime à combattre ce projet puisque Macron a gagné ? Non, bien sûr. La démocratie ne donne jamais de mandat impératif en République. C'est constitutionnel.

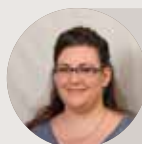
En 1984, les opposants à la politique de nationalisation de l'enseignement privé se sont rendus dans la rue jusqu'à leur victoire, alors même que cette mesure était dans le programme commun victorieux de 1981 et adopté par la majorité parlementaire.

Ce recul, je l'ai encore en travers de la gorge, mais c'est ainsi !

Aujourd'hui, tous les syndicats de salariés, sans exception, condamnent le projet Macron et veulent le combattre. Nous sommes, je l'espère, arrivés à la fin d'un cycle. À l'âge où le monde va tellement mal que le nom du responsable des dégâts est sur tous les lèvres : c'est le régime économique libéral. Il épuise les êtres humains et la planète. Évidemment, des gens comme Macron se croient puérilement invincibles et tout-puissants. Mais ce qui couve n'est plus dans ses moyens. On n'a jamais vu ça. Jamais. La date de dépôt du projet devant le Conseil des ministres a reculé jusqu'au 23 janvier, car le 21 janvier, la marche contre la réforme des retraites ouvrira la phase de lutte directe et frontale sur le thème central du quinquennat. Ils veulent nous compter.

Je crois que cela peut aider puissamment les Martinérois à se mobiliser.

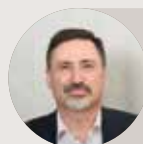
Minorité municipale



Marie Coiffard

Solid'Hères

marie.coiffard@saintmartindheres.fr



Philippe Charlot

SMH demain

philippe.charlot@saintmartindheres.fr

Qui aurait pu prédire 2023 ?

Une nouvelle année est l'occasion de bonnes résolutions pour sa vie personnelle mais collectivement, elles doivent se muer en actions concrètes. Nous devons affronter les volontés de réduire les mesures de solidarité sur l'emploi et les retraites, les atteintes à la Paix et à nos libertés. Nous assumerons ces batailles avec détermination, en convergence avec la lutte pour le climat. Elles nous obligent à changer profondément nos façons de travailler, de gérer les services publics, de produire et de consommer pour tous-ttes nous protéger et surtout les plus démunies. Et contrairement aux affirmations légères de certains, scientifiques, écologistes et militant-es, nous l'avions prédit bien avant 2022. Notre mobilisation doit peser sur les politiques de la commune car il n'y a pas d'avancées sérieuses pour permettre à notre ville de mieux passer le cap des prochaines années. Nous l'avons déjà signalé sur plusieurs thèmes comme la démocratie locale ou la mobilité. Mais nous continuons à piétiner sur les îlots de chaleur, les énergies, l'urbanisme, l'emploi... Par exemple, en urbanisme, nous avons consommé en dix ans 20 hectares de nouvelles surfaces dans la commune soit 3 fois plus qu'à Échirolles, mais nous avons eu moins de ménages nouveaux depuis 2013. Sur l'emploi nous avons perdu sur 5 ans plus de 1 000 emplois soit le double de la perte d'Échirolles. Pour 2023, Solid'Hères fait le vœu d'une année solidaire, au présent et au futur.



David Saura

Les Républicains

david.saura@saintmartindheres.fr

SMH Rends toi compte des comptes !

Après avoir voté le budget annuel de la Ville, il est impératif que la population ouvre les yeux sur les autos congratulations de la majorité face à leur bilan complètement à côté de la réalité. Comme à leur habitude j'ai noté que les élus de la majorité ne répondent pas aux questions posées.

Cette méthode leur permet certainement de masquer une forme d'amateurisme face à un budget qui doit être établi de manière précise et digne d'une gestion implacable, ce qui n'est pas le cas actuellement.

Entre une hausse de + de 10 % sur ce que vont nous coûter les frais aux PFI alors que nous n'avons pas oublié que des bouteilles de Champagne s'ouvriraient à tout va et les voyages (longs courriers) récurrents pour certains membres désormais condamnés auraient du réguler le budget car leurs abus ont été stoppés.

Parlons aussi des versements superflus (36 000 €) attribués à la poésie, une telle somme est elle vraiment nécessaire ou dépend-elle d'un communautarisme fortement présent ?

La taxe foncière ne cesse d'augmenter, en revanche M. le Maire souhaite nous interdire de travailler certains dimanches alors que notre pouvoir d'achat diminue drastiquement et que l'inflation nous rend déjà la vie impossible.

Contre ces mesures, je me suis abstenu pour ce budget qui en partie rembourse sa dette avec de la dette (en prévision d'être emprunté) ce qui est interdit.

Anticiper ?

Lors du Conseil municipal de décembre, la majorité communiste nous a présenté un budget qui a prouvé une nouvelle fois l'absence de vision et d'anticipation par ceux qui dirigent cette ville depuis la Libération. En effet, pendant les débats les élus se sont plaints, à la fois de la hausse du crédit et du coût de la hausse du point d'indice sans aide de l'État. Mais qui a décidé de ne pas emprunter quand le coût de l'argent était très bas lors du dernier mandat ? Ce sont eux. Qui a scandé pendant des années que l'absence de hausse du point d'indice était une attaque contre le service public sans prévoir une marge financière pour le moment où cette hausse inéluctable allait survenir ? Les mêmes. Une autre preuve du manque d'anticipation s'est présentée lors de la décision scandaleuse d'augmenter de 10 % le prix des concessions dans les cimetières de la ville sous prétexte qu'ailleurs c'était plus cher et qu'en plus il n'y avait plus beaucoup de places disponibles. On dirait que les élus de la majorité ont oublié que si les tarifs étaient aussi bas, c'est justement parce que les Martinérois sont parmi les habitants les plus pauvres de France et qu'à ce titre l'État donne à la ville une dotation de solidarité de plus de 5 millions d'euros. Quant au manque de places, étrangement, la majorité ne s'est jamais dit qu'avec l'augmentation de la population, la question de la taille des cimetières allait se poser.



Abdellaziz Guesmi

Indépendant

abdellaziz.guesmi@saintmartindheres.fr

Un pognon de... malade !

Malgré mes mises en garde, une subvention de 100 000 € a été votée par le Conseil municipal du 13 décembre au profit d'un cabinet médical libéral de la commune !

Ce soir-là l'indécence et l'incohérence politiques ont atteint des sommets : ce cadeau a été accordé lors du débat budgétaire durant lequel la majorité n'a pas dit clairement, malgré mes questions incessantes, son refus d'augmenter les impôts fonciers déjà très lourds. Leurs arguments pour ce cadeau est que ce cabinet pratique la médecine dans un quartier « défavorisé » et qu'il s'agit d'une structure associative, bénéficiant déjà de nombreuses aides publiques. Ces arguments sont à rejeter :

- 1) Les malades de ce quartier ont le droit non négociable de choisir le médecin de leur choix, en fonction de la qualité de l'offre et non parce qu'il s'agit d'une association. C'est leur seule garantie d'avoir des soins de qualité et de ne pas s'enfermer dans leur cité.
- 2) Les salariés de ce cabinet, qui rend de grands services « aux usagés ! », comme c'est écrit sur son site, ne sont pas tous salariés de l'association, certains médecins et autres sont des libéraux conventionnés.
- 3) Ce cadeau crée une inégalité entre les praticiens – salariés ou libéraux, en cabinet ou en clinique – de notre commune qui se dévouent avec générosité au service de la population, sans distinction. Il appartiendra au préfet et à l'Ordre des médecins, saisis de cette affaire, de rétablir la loi.

MAISON COMMUNALE

111 av.
Ambroise Croizat
Du lundi au vendredi
de 8 h 30 à 12 h 30
et de 13 h 30 à 17 h.
Tél. 04 76 60 73 73.
Service état civil fermé
au public le lundi
matin.

SERVICE DE GESTION COMPTABLE

22 rue Galilée
Tél. 04 76 42 92 00

CONSEILLER JURIDIQUE

Permanence en Maison
communale, sur rendez-vous
au 04 76 60 73 73

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Permanences en Maison
communale, sur rendez-vous,
au 04 76 60 73 73 ou sur
conciliateurs.fr - rubrique
> Contacter > Saisir le
conciliateur

IMPÔTS

Service d'accueil personnalisé
sur rendez-vous :
impots.gouv.fr - rubrique "contact".

SERVICE COMMUNAL HYGIÈNE ET SANTÉ ET CENTRE DE PLANIFICATION

5 rue Anatole France - Tél. 04 76 60 74 62

Collecte des déchets d'activités de soins à risques infectieux

• Le mardi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30

>> Service gratuit pour les particuliers

>> Service payant pour les professionnels ayant signé une convention avec la Ville

Vaccinations : séances de vaccinations gratuites pour les enfants de plus de 6 ans et les adultes, sur rendez-vous sur place ou au 04 76 60 74 62.

Violences conjugales : permanences du lundi au vendredi de 14 h à 16 h

URGENCES : Samu : 15 - Centre de secours : 18 - Police secours : 17
Police nationale (Hôtel de police de Grenoble) : 04 76 60 40 40
Police municipale : 04 56 58 91 81 - SOS Médecins : 04 38 701 701
Urgence sécurité gaz : 0 800 47 33 33 (GrDF)

CCAS 111 avenue Ambroise Croizat.
Tél. 04 76 60 74 12

Instruction des dossiers RSA et aide sociale
pour les personnes âgées et handicapées :
accueil sur rendez-vous au 04 76 60 74 12

Permanences vie quotidienne dans les maisons
de quartier.

Sur rendez-vous auprès de l'accueil
des maisons de quartier.

Centre de santé infirmier :

ouvert à tous les Martinérois 7 jours sur 7, sur
prescription médicale avec application du tiers
payant pour la facturation.

- À domicile, de 7 h 15 à 20 h.
- À la permanence de soins, sur rendez-vous,
44 rue Henri Wallon (service d'aide et de soins
à domicile). Tél. 04 56 58 91 11

ÉCLAIRAGE PUBLIC

Une ampoule de lampadaire
défectueuse ? Un lampadaire éclairé en
journée ? Signalez-le au 04 76 60 72 12

COMPÉTENCES MÉTROPOLE

Voirie

0 800 805 807 (gratuit depuis un
poste fixe) ou accueil.espace-public-voirie@lametro.fr

Eau

- Accueil administratif en Maison
communale : 04 57 04 06 99
du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h
et de 13 h 30 à 17 h (fermé au public
le jeudi après-midi).

- Urgence "fuite" : 04 76 98 24 27
astreinte 24 h/24, 7j/7

Contact mail :

eau.secteur.nord.est@lametro.fr

Assainissement

04 76 59 58 17

Déchèterie

27 rue Barnave

- du lundi au samedi de 9 h à 12 h
et de 13 h à 17 h 30

N° vert (gratuit) : 0 800 500 027

Collecte des déchets ménagers

Poubelles grises, poubelles vertes
"Je trie", poubelles marron (déchets
alimentaires) : jours, horaires de sortie
et de remise sur l'espace privé des
conteneurs sur :
grenoblealpesmetropole.fr

Toutes les infos utiles sur le Guide pratique 2023 et sur saintmartindheres.fr

6 FÉVRIER - 3 MARS : PREMIÈRE INSCRIPTION À L'ÉCOLE MATERNELLE

La campagne d'inscription des enfants qui feront leur rentrée à l'école maternelle en septembre 2023 est programmée du 6 février au 3 mars.

Les parents ou les détenteurs de l'autorité parentale sont invités à se rendre au service accueil familles (annexe Belledonne, 44 avenue Benoît Frachon) du lundi au vendredi entre 8 h 30 - 12 h 30 et 13 h 30 - 17 h (fermé au public le jeudi après-midi) afin d'inscrire leur(s) enfant(s).

Se munir* :

- d'une pièce d'identité du parent qui inscrit,
- du livret de famille ou d'une copie intégrale de l'acte de naissance de l'enfant,

- d'un justificatif de domicile de moins de trois mois,
- des justificatifs de l'exercice de l'autorité parentale (selon la situation),
- du carnet de santé de l'enfant.

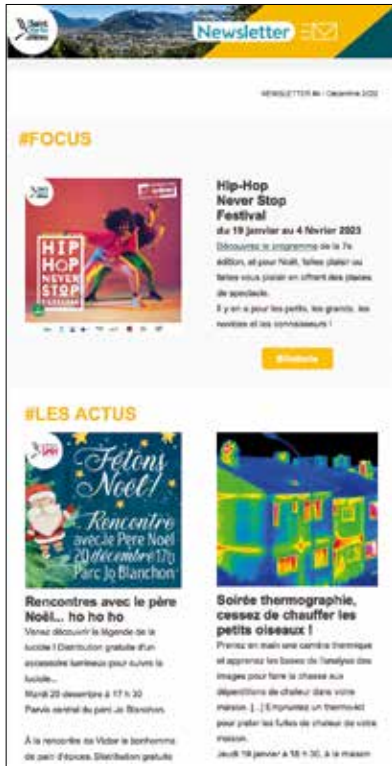
**L'ensemble des documents présentés doivent être en langue française. Si une traduction est nécessaire, il est possible de se rapprocher de l'Adate, 96 rue de Stalingrad, Grenoble.*

À noter :

- Pour les enfants nés en 2021 (de janvier à juin), une pré-inscription est possible dans les écoles Henri Barbusse, Jeanne Labourbe, Joliot-Curie, Paul Langevin et Voltaire.



Pour suivre l'actualité martinéraise,
inscrivez-vous à notre newsletter mensuelle :
saintmartindheres.fr



RENAULT La vie, avec passion | **LE PORTAIL ROUGE**

Vente de véhicules neufs et occasions



Réparations toutes marques
Mécanique - Carrosserie
Peinture - Véhicule de remplacement

04 76 42 29 94

185, avenue Ambroise Croizat
38400 ST MARTIN D'HÈRES



AVERI TP

1 Rue Marcel Chabloz
38400 Saint-Martin-d'Hères

Tél 04 76 89 63 54 – averi@averi.fr

Aménagements, voiries, éclairage public, réseaux, espaces verts



SAINT-MARTIN-D'HÈRES
Votre hypermarché à taille humaine

À DÉCOUVRIR ou À REDÉCOUVRIR !



+ GRAND + DE CHOIX + AGRÉABLE

NOUVEAU ! SERVICE DE LOCATION DE VÉHICULES DE TOURISME ET UTILITAIRES JUSQU'À 20 M³

ET TOUJOURS MOINS CHER !

OUVERT LE DIMANCHE MATIN DE 9H À 12H30 PROFITEZ-EN !

E.Leclerc  **SAINT-MARTIN-D'HÈRES**

Rue du Pré Ruffier - ZAC du nouveau centre ville 04 76 62 97 77
www.e-leclerc.com/st-martin-dheres



Meilleurs Vœux 2023

AGENDA

Découvrez les nouveaux appartements de la résidence autonomie

Pierre Semard

Réunion d'information et de visite des appartements disponibles
Inscriptions : 04 76 63 35 40

Lundi 30 janvier et jeudi 23 février 10 h 30

// 25 place Karl Marx

Ateliers d'aide

à la recherche de logement

Informations, conseils et orientation

Animés par le CCAS et le service municipal habitat

Jeudis 2 et 23 février, 9 mars

// Maison de quartier Louis Aragon

Conférence "La littératie en santé"

Mardi 28 février - De 19 h 30 à 21 h 30

// Maison communale
salle du Conseil municipal

Conseil municipal

Mercredi 8 mars - 18 h

// Maison communale

SAINT-MARTIN-D'HÈRES EN SCÈNE

04 76 14 08 08 - contact-smhenscene@saintmartindheres.fr

www.facebook.com/SMHenscene - Infos et billetterie : culture.saintmartindheres.fr

J'ai rien demandé moi !

Compagnie Doux vacarme

Musique électro-pop - Dès 5 ans

Mercredi 25 janvier - 14 h 30

// Espace culturel René Proby



Hip-Hop never stop festival

Du 19 janvier au 4 février

Indigènes sous le drapeau

Compagnie Break Theater

Danse et musique - Dès 10 ans

Jeudi 19 janvier - 20 h

// L'heure bleue

Étincelle : le concours !

Samedi 21 janvier - 20 h

// L'heure bleue

El Ged'(ji) + Molo(Kheya)

Compagnie Tensei - Dès 10 ans

Jeudi 26 janvier - 20 h

// L'heure bleue

Usure

Brahim Bouchelaghem - C^e Zahrbat

Dès 8 ans

Samedi 28 janvier - 20 h

// L'heure bleue



Nos mouvements incessants

Compagnie Stylistik - Dès 11 ans

Mardi 31 janvier - 20 h

// Grand théâtre TMG - Grenoble

Underground

C^{ie} Suprême Legacy - Dès 8 ans

Mercredi 1^{er} février - 20 h

// L'Amphi - Pont-de-Caix

Oïm

Fouad Boussouf - Le Phare, centre chorégraphique national du Havre

Dès 7 ans

Jeudi 2 février - 20 h

La Rampe - Echirrolles

Contrappunto

Compagnie Pokemon crew,

Ballet de l'opéra de Lyon - Dès 7 ans

Vendredi 3 février - 20 h

// L'heure bleue



Sous le manteau

La compagnie Sur le tas

Danse - Dès 3 ans

Mercredi 22 février - 14 h 30

Samedi 25 février - 10 h

// Espace culturel René Proby



ESPACE ARTOTHÈQUE

14 place de la République - 04 76 54 41 40

Prêt d'œuvres

Ouvert le mardi, jeudi, vendredi de 14 h à 19 h,

mercredi de 10 h à 19 h

ESPACE VALLÈS

14 place de la République - 04 76 54 41 40

Objets témoins

Jean-Luc Bari

Du 31 janvier au 11 mars

• Vernissage

Samedi 28 janvier à partir de 18 h

• Conférence de Fabrice Nesta

"L'objet en question"

Jeudi 9 mars - 19 h (entrée libre)

MÉDIATHÈQUE

Les nuits de la lecture

>> Vendredi 20 janvier - 18 h

"L'invitation à la peur"

Lectures par le Théâtre de l'Asphodèle

>> Samedi 21 janvier

• À 10 h : Des goûts et des couleurs :

"Faites-nous peur !"

• À 14 h 30 : "Le quiz de la peur"

• À 16 h : "Pourquoi raconter des histoires qui font peur aux enfants comme aux plus grands ?"

Rencontre-débat animée par Henri Touati et Katy Feinstein

• À 17 h 30 : Aurélie Loiseau raconte...

des histoires à faire dresser les cheveux sur la tête

// Médiathèque Paul Langevin

À la manière de...

En résonance avec une œuvre de l'artothèque, les participants sont invités à créer et à se mettre à la place de l'artiste...

Pour adultes et adolescents

Gratuit sur inscription : 04 76 42 76 88

Mardi 31 janvier - De 17 h 30 à 19 h

// Médiathèque Paul Langevin

À la recherche de... Ateliers généalogie

Vendredi 3 février - De 14 h 30 à 16 h

Sur inscription

// Médiathèque Paul Langevin

Atelier d'écriture

"Chacun viendra avec son bout d'identité, tout petit, tout chaud encore"

Mardi 7 février - De 18 h à 20 h

// Médiathèque Paul Langevin

MON CINÉ

10 avenue Ambroise Croizat - 04 76 54 64 55

Les rendez-vous des cinémas d'Afrique

Du 8 au 14 mars

+ d'infos sur culture.saintmartindheres.fr